



MODALITES DE SELECTION 2019 POUR LE BENCH PRESS

Préambule

Les modalités de sélection telles que définies ci-dessous ne dérogent pas au règlement sportif de l'IPF et la FFForce.

Dans la mesure où les athlètes prendront financièrement en charge leur déplacement pour les compétitions internationales et dès lors qu'ils auront réalisés les minimas correspondant à la compétition visée, ils seront présélectionnés.

Le DTN ne validera officiellement la sélection que lorsque les athlètes auront envoyé le montant de leur participation défini par la FFForce (engagement, transport et hébergement etc ...) avant le délai qui leur sera communiqué dès que la sélection finale sera connue. A noter que toutes les démarches administratives liées à l'engagement en compétition seront assurées par la FFForce.

Dans tous les cas, la FFForce s'engagera à envoyer un accompagnateur (si besoin) dans la mesure ou au moins un athlète participera à un des championnats cités ci-dessous.

Pour les athlètes pouvant prétendre à une sélection internationale dans différentes catégories d'âge ainsi que plusieurs disciplines (Développé Couché, Force Athlétique, Powerlifting ...), le comité de sélection veillera à limiter le cumul des objectifs afin de préserver leur intégrité physique.

Tout athlète prétendant à une sélection internationale devra être à jour de la surveillance médicale réglementaire et ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire ou dans l'attente de passage devant la commission de discipline.

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCE

- **Championnats du Monde Open** du 18 au 25 mai 2019 à Tokyo (Jap).
- **Championnats d'Europe Open** du 16 au 19 octobre 2019 à Tampere (Fin)

Championnats du Monde Open

Sélection

Le DTN arrêtera la sélection finale après le championnat régional auquel la participation est obligatoire dans la catégorie de poids visée et sous réserve de la réalisation des minimas.

Championnats d'Europe Open

2.2 Sélection

Le DTN arrêtera la sélection finale après les championnats de France, auxquels la participation est obligatoire dans la catégorie de poids visée et sous réserve de la réalisation des minimas.

Attention

Afin de pouvoir prétendre et honorer une sélection en Equipe de France ou une sélection nationale, tout athlète devra être titulaire d'une licence FFForce valable pour la saison en cours.

Toute sélection peut être remise en cause pour :

- Blessure constatée,
- Méforme notoire,
- Non-respect de la convention SHN/Fédération,
- Non-respect de la charte de l'Equipe de France,
- Action pouvant constituer une infraction au règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage de la FFForce, qu'elle fasse l'objet d'une procédure, d'une mesure conservatoire ou non,
- Action pouvant relever de l'article 302 du règlement disciplinaire général de la FFForce, qu'elle fasse l'objet d'une procédure, d'une mesure conservatoire ou non.

Dans ce cas, le Président de la FFForce, le Directeur Technique National et /ou le médecin fédéral adressent un rapport circonstancié à l'instance compétente.

Ces modalités de sélection ont été élaborées dans le respect de la Charte de l'Equipe de France.

Elles sont validées dans les textes officiels de la FFForce.

Toute modification pourra y être apportée pour des raisons de force majeure et/ou dans l'intérêt supérieur de la France. Dans ce cas, celle-ci sera également validée et publiée.

Minima Bench Press

Minima OPEN					
Femme	Europe	Monde	Homme	Europe	Monde
47	87.5	92.5	59	167.5	180
52	100	110	66	190	205
57	110	120	74	222.5	232.5
63	120	130	83	242.5	260
72	135	140	93	265	275
84	142.5	155	105	275	300
+84	180	190	120	300	320
			+120	320	330